

## ANNONCE ÉVÉNEMENTIELLE AU SENS DE L'ART. 53 RC

---

Schwerzenbach, le 6 septembre 2024

### Meier Tobler met fin la deuxième tranche à l'offre de rachat à prix fixe pour 2024

Le 21 août 2024, Meier Tobler a annoncé le rachat à prix fixe (CHF 27,00 par action nominative) de ses actions nominatives propres pour une contre-valeur allant jusqu'à CHF 6,0 millions dans le but de réduire le capital-actions. Compte tenu du prix fixe, cela correspond à un maximum de 222 222 actions nominatives ou à un maximum de 1,92 pour cent du capital-actions actuel de la société. L'offre s'est étendue du 22 août 2024 au 5 septembre 2024 à 12 h 00 (heure d'été d'Europe centrale).

Dans le cadre de l'offre de rachat, 90 700 actions nominatives ont été présentées par les actionnaires. Ce nombre étant inférieur au nombre maximal d'actions nominatives, toutes les offres des actionnaires peuvent être prises en compte. Le versement du prix de rachat net (prix fixe après déduction de l'impôt anticipé de 35 pour cent sur la moitié de la différence entre le prix fixe et la valeur nominale) contre la livraison des actions nominatives aura lieu le 10 septembre 2024 (date de valeur).

L'annonce de rachat peut être consultée sur [meiertobler.ch/actions](https://meiertobler.ch/actions).

#### Renseignement complémentaire

Meier Tobler, Lukas Leuenberger, CFO  
+41 44 806 47 44, [lukas.leuenberger@meiertobler.ch](mailto:lukas.leuenberger@meiertobler.ch)

Meier Tobler est un fournisseur en technique du bâtiment focalisé sur le marché suisse. L'entreprise a été fondée en 1937 et emploie aujourd'hui environ 1300 collaboratrices et collaborateurs. Les actions de Meier Tobler sont négociées à la SIX Swiss Exchange (symbole MTG).

Cette annonce événementielle est disponible sur [meiertobler.ch/fr/investisseurs/communiques-ad-hoc](https://meiertobler.ch/fr/investisseurs/communiques-ad-hoc).